

Cahier de doléances du Tiers État de Riouville (Meurthe-et-Moselle)

Je soussigné, George Picard, admodiateur à Riouville, déclare qu'étant seul habitant du lieu, il n'y a pas eu de choix ; que, conséquemment, je me présenterai seul.

Riouville, le 20 mars 1789.

Aujourd'hui, Picard, fermier de la censé de Riouville, se trouvant seul par la mort du sr Étienne Poirson, dont la seconde ferme est exploitée par sa veuve, pourquoi ledit Picard se trouve seul pour rédiger ses doléances.

Il observe qu'il est surchargé en impositions ; qu'il demande une répartition plus égale des impositions pour qu'il ne soit plus fait de surcharge sur les fermiers des censés; quant au surplus des abus, tant pour les salines qu'autres tant de la province que de la totalité du royaume, il s'en rapporte aux pétitions de toutes les communautés complètes.

Arrêté à Riouville, le vingt mars mil sept cent quatre-vingt-neuf.

George Picard.